La Police aux frontières françaises appelle à “plus de vigilance” dans l’octroi des visas Schengen aux Algériens

28/05/2018 à 10h54

Le directeur central de la Police aux frontières françaises a affirmé que les Algériens sont la deuxième communauté en situation irrégulière en France. Auditionné mardi 15 mai 2018 par le Sénat, Fernand Gontier, qui répondait aux questions de la sénatrice française Samia Ghali, a plaidé en conséquence pour un durcissement des procédures de vérifications dans l’octroi de visas Schengen, objet de “fraudes évidentes”.

Fernand Gontier a été interrogé par Samia Ghali sur la délivrance de visas en Algérie, “extrêmement difficile” pour certains mais “d’une facilité déconcertante” pour d’autres. Le directeur central de la Police aux frontières françaises a répondu que l’octroi de visas Schengen est l’objet “de fraudes évidentes”.

“Nous devons être très vigilants sur les procédures de délivrance des visas. Des vérifications s’imposent”, a-t-il affirmé. ” Nous proposons des formations au réseau consulaire car il est possible d’obtenir un vrai visa avec de faux documents”.

M. Gontier a ensuite plaidé auprès du Sénat pour doter la PAF française de “technologies mobiles pour les investigations et les contrôles sur le territoire, notamment de moyens biométriques pour les personnes dont la date de visa a expiré”.

Le même responsable a également rappelé que “beaucoup

d’Algériens arrivent en France avec des visas mais ne repartent plus”. Ils sont ainsi la deuxième communauté en situation irrégulière en France, a-t-il révélé, évoquant également les harragas “qui arrivent illégalement en France, par bateau”.

Ce responsable de la police aux frontières françaises a déclaré que l’Algérie “nous préoccupe beaucoup”, à cause notamment de sa “jeunesse en désespérance” qui quitte son territoire pour une France “qui reste très attractive”.

Depuis plusieurs mois, il est très difficile aux Algérois de prendre rendez-vous chez les prestataire de visas français (VFS) ou espagnol (BLS), malgré les assurances des responsables français et espagnols que les systèmes de réservations des rendez-vous par internet “fonctionnent” normalement.

www.huffpostmaghreb.com